

Commune LES ESTABLES

**PROCES VERBAL
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 30 juillet 2024 18 H***Date de convocation : 25/07/2024**Effectif légal du conseil municipal : 11***Présents :**

X	Philippe BRUN		Yves SANIAL
X	Alice MALARTRE	X	Thierry MICHEL
X	Michel RIBES		Alain ROMÉAS
X	Laurence EXBRAYAT	X	Jeanne PRADIER
	Alexandre MALARTRE		Michel LEYDIER
	Odette GAILHOT		

Absent(s) : 5**Excusé(s) représenté(s) : 0****Secrétaire de séance : Alice MALARTRE****ORDRE DU JOUR :**

- 1. Approbation PV du conseil municipal du 1^{er} juillet 2024**
- 2. Placements Comptes à termes**
- 3. Fixation redevance autorisation du domaine public La Vacheresse pour ANC**
- 4. Décisions modificatives Budget Eau et Assainissement 2024**
- 5. Décisions modificatives Budget Commune 2024**
- 6. Attribution Marché Électricité - Église**
- 7. Règlement marché**
- 8. Organisation foire du 21/08/2024**
- 9. Questions diverses**

1- Approbation PV du conseil municipal du 1er juillet 2024

Le Conseil Municipal par 6 voix Pour, 0 Contre, 0 Abstention, approuve le procès-verbal en date du 01/07/2024.

2- Placements Comptes à termes

Compte tenu des possibilités de placements financiers et de la trésorerie actuelle de la commune, le Conseil Municipal par 6 voix Pour, 0 Contre, 0 Abstention, a **APPROUVÉ** :

- Le placement de 300 000,00 € sur un compte à terme (CAT) pour une durée de 3 mois au taux de rémunération en vigueur (Juillet 2024 – taux nominal de 3,65% et taux actuariel (à titre indicatif) de 3,75 %),

- Le placement de 500 000,00 € sur un compte à terme (CAT) pour une durée de 5 mois au taux de rémunération en vigueur (Juillet 2024 – taux nominal de 3,60% et taux actuariel (à titre indicatif) de 3,69 %),

Origine des fonds :

- Emprunt N°20026601 de 300 000,00 € d'une durée de 20 ans, souscrit le 19/12/2022 pour financer les travaux de la station d'épuration du hameau de la Vacheresse qui ont pris du retard,
- Emprunt N°20026602 auprès du Crédit Mutuel de 100 000,00 € d'une durée de 20 ans, souscrit le 19/12/2022 pour financer les travaux d'installation de panneaux photovoltaïques qui sont reportés,
- Emprunt N°2035501 auprès du Crédit Mutuel de 1 000 000,00 € d'une durée de 20 ans, souscrit le 08/02/2022 pour financer en partie les travaux de rénovation de la toiture de l'église Saint Philibert qui ont pris du retard.

3- Fixation redevance autorisation du domaine public La Vacheresse pour ANC

Le Conseil Municipal par 6 voix Pour, 0 Contre, 0 Abstention, a **APPROUVÉ** :

- Le montant de la redevance annuelle fixée à 50,00 € pour l'occupation de la parcelle communale N°43091000BM0039 et du chemin reliant la parcelle privée N°43091000BM0046 à la parcelle communale, afin de permettre l'installation d'un assainissement non collectif (tranchée d'épandage à faible profondeur dans le sol naturel - épandage souterrain),
- La proposition de laisser à la charge des propriétaires de la parcelle N°43091000BM0046 :
 - Les frais d'installation et de raccordement de cet ANC,
 - Les frais de bornage de la parcelle N° N°43091000BM0039,
 - Les frais d'assurance, d'entretien et de contrôle de l'ANC.
- La proposition de rappeler aux propriétaires de la parcelle N°43091000BM0046 que l'installation doit être :
 - Conforme à l'Annexe 1 « Caractéristiques techniques et conditions de mise en œuvre des dispositifs de l'installation d'assainissement non collectif » de l'Arrêté du 7 septembre 2009 cité précédemment,
 - Assurée
 - Contrôlée régulièrement

Cette délibération annule et remplace la délibération N°20240701_03 votée en conseil municipal du 1^{er} juillet 2024, car si la fixation de la redevance relève de la compétence du conseil municipal, en revanche une autorisation d'occupation du domaine public relève de la compétence du Maire qui doit prendre un arrêté.

4- Décisions modificatives Budget Eau et Assainissement 2024

En raison de la mauvaise affectation en 2023 des emprunts N°20026601 et N°20026602 entre les budgets COMMUNE et EAU ET ASSAINISSEMENT, le Conseil Municipal par 6 voix Pour, 0 Contre, 0 Abstention, a **APPROUVÉ** les écritures suivantes sur le Budget EAU ET ASSAINISSEMENT 2024 :

DM BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT 2024

Fonctionnement					
Dépense			Recette		
Chapitre	Article	Total	Chapitre	Article	Total
62 - Autres services extérieurs	627 - Services bancaires et assimilés	300.00 €	77 - Produits spécifiques	7741 - Opérations liées à la constitution de la fiducie - transfert des éléments	8 859.38 €
	<i>Frais prélevés à tort sur budget COMMUNE - Emprunt N°20026601</i>	300.00 €			
65 - Autres charges de gestion courante	65888 - Autres charges diverses de gestion courante	6 010.00 €		773 - Mandats annulés ou atteints par la déchéance quadriennale	1 424.69 €
	<i>Ouverture de crédit pour prise en charge factures Chambre d'Agriculture</i>	6 010.00 €			
66 - Charges financières	66111 - Intérêts réglés à l'échéance	3 974.07 €			
	<i>Intérêts des échéances de sept. (1 999,69 €) et déc. 2023 (1 974,38 €) prélevés à tort sur budget COMMUNE - Emprunt N°20026601</i>	3 974.07 €			
TOTAL		10 284.07 €	TOTAL		10 284.07 €
Investissement					
Dépense			Recette		
Chapitre	Article	Total	Chapitre	Article	Total
16 - Emprunts et dettes assimilées	1641 - Emprunts en euros	140 000.00 €	16 - Emprunts et dettes assimilées	1641 - Emprunts en euros	303 750.00 €
	<i>Reaffectation emprunt n° 20026602 qui avait dû être inscrit au budget COMMUNE ET ABRIU</i>	100 000.00 €		<i>Reaffectation emprunt n°20026601 qui avait dû être inscrit au budget EAU</i>	300 000.00 €
	<i>Échéances Amortissement de 1 750.00 € prélevées à tort sur budget COMMUNE</i>	11 250.00 €		<i>Échéances Amortissement de 1 250.00 € prélevées à tort sur budget EAU</i>	1 750.00 €
23 - Immobilisations en cours	2315 - Installations, matériel et outillage techniques	163 750.00 €			
		163 750.00 €			
TOTAL		303 750.00 €	TOTAL		303 750.00 €
TOTAL DÉPENSES		314 034.07 €	TOTAL RECETTES		314 034.07 €

5- Décisions modificatives Budget Commune 2024

En raison de la mauvaise affectation en 2023 des emprunts N°20026601 et N°20026602 entre les budgets COMMUNE et EAU ET ASSAINISSEMENT, le Conseil Municipal par 6 voix Pour, 0 Contre, 0 Abstention, a **APPROUVÉ** les écritures suivantes sur le Budget COMMUNE 2024 :

DM BUDGET COMMUNE 2024

Fonctionnement					
Dépense			Recette		
Chapitre	Article	Total	Chapitre	Article	Total
011 - Charges à caractère général	60612 - Fournitures non stockables - Energie - Electricité	50 000.00 €	76 - Produits financiers	7688 - Autres produits financiers	31 477.99 €
	<i>Pour permettre la prise en charges de factures de 2023 réglées tardivement en 2024</i>	50 000.00 €			
	627 - Services bancaires et assimilés	100.00 €			
	<i>Frais prélevés à tort sur budget EAU - Emprunt N°20026602</i>	100.00 €			
023 - Virement à la section d'investissement		-24 532.01 €			
65 - Autres charges de gestion courante	65736221 - Subv. fonct. aux BA/régies indus. comm. non dotés perso. morale	8 859.38 €	77 - Produits spécifiques	773 - Mandats annulés ou atteints par la déchéance quadriennale	4 274.07 €
	<i>Subvention d'équilibre avec Budget EAU ASSAINISSEMENT</i>	8 859.38 €			
66 - Charges financières	66111 - Intérêts réglés à l'échéance	1 324.69 €			
	<i>Intérêts des échéances de sept. (666,56 €) et déc. 2023 (658,13 €) prélevés à tort sur budget EAU - Emprunt N°20026602</i>	1 324.69 €			
TOTAL		35 752.06 €	TOTAL		35 752.06 €
Investissement					
Dépense			Recette		
Chapitre	Article	Total	Chapitre	Article	Total
16 - Emprunts et dettes assimilées	1641 - Emprunts en euros	303 750.00 €	021 - Virement de la section de fonctionnement		-24 532.01 €
	<i>3 échéances Amortissement de 1 250 000 € prélevées à tort sur budget EAU au titre de l'emprunt 20026602</i>	3 750.00 €			
	<i>Reaffectation emprunt n°20026601 qui aurait dû être imputé au budget EAU et non au budget COMMUNE</i>	300 000.00 €			
20 - Immobilisations incorporelles	2032 - Frais de recherche et de développement	1 000.00 €		16 - Emprunts et dettes assimilées	
	<i>Ouverture de crédit pour prise en charge facture Audit Construction Eglise (Mandat JJP)</i>	1 000.00 €			
21 - Immobilisations corporelles	21318 - Constructions autres bâtiments publics	-218 032.01 €			
	<i>Subvention d'équilibre</i>	218 032.01 €			
			TOTAL		86 717.99 €
		122 470.05 €			122 470.05 €

6- Attribution Marché Électricité – Église

Le Conseil Municipal par 6 voix Pour, 0 Contre, 0 Abstention, a **APPROUVÉ** :

La proposition de retenir l'entreprise SABY Électricité pour la réalisation des travaux du lot Électricité dans le cadre de la rénovation de l'Église. L'offre retenue s'élève à 73 516,10 €.

7- Règlement marché

Le Conseil Municipal par 6 voix Pour, 0 Contre, 0 Abstention, a **APPROUVÉ** :

Le règlement général des marchés communaux joint à ce PV, élaboré par Yves SANIAL et visé par le service juridique de la Fédération Nationale des Marchés de France. Il entre en vigueur rétroactivement pour la saison 2024.

8- Organisation foire du 21/08/2024

Une réunion aura lieu entre le 10 et le 15 août pour caler l'organisation et notamment la problématique de circulation dans le bourg compte tenu de la présence de la grue à côté de l'église.

9- Questions diverses

À la question : « Le désamiantage du VVF est-il en cours ? », la réponse est : il n'a pas commencé.

Pour la bourse aux vêtements qui aura lieu au centre d'animation, le tarif sera de 5 € par stand.

Les travaux de l'église sont arrêtés pendant 3 semaines.

Les travaux de La Vacheresse sont arrêtés pendant 3 semaines.

Prochaine réunion fin août début septembre 2024.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20 heures 30.



AR Prefecture

043-214300915-20240902-20240902_01-DE
Reçu le 05/09/2024
Publié le 05/09/2024